

Formation Méthodologie du projet d'établissement – projet de service

Finalités de la formation :

- ✓ Animer l'élaboration du projet d'établissement en conformité avec les recommandations des bonnes pratiques de la HAS ;
- ✓ Mettre en œuvre ces outils et compétences pour élaborer les propositions qui constitueront les « plans d'action » pour les années à venir, et enrichiront les pratiques professionnelles ;

Objectifs opérationnels :

- ✓ Acquérir des outils méthodologiques mis au service du projet d'établissement ;

Eléments de contenus :

- ✓ Le concept de Projet
 - ✚ L'intérêt du Projet pour les usagers, leur famille, les professionnels
 - ✚ Les interactions entre les différents niveaux de projets : le projet d'établissement, le projet de soin et le projet de vie sociale et culturelle inclus dans le projet d'établissement, les projets d'unité, les projets d'activité, les projets personnalisés
 - ✚ Les déterminants de l'approche projective : contexte réglementaire, contexte technique, contexte culturel et social, contexte financier, contexte éthique et déontologique
 - ✚ Le positionnement des schémas et des plans : la prise en compte des politiques publiques
 - ✚ Le concept de performance : le triangle de la performance
 - ✚ L'analyse stratégique et opérationnelle : la méthode SWOT et le Balanced Scorecard en relation avec l'approche processus pour la définition des objectifs
 - ✚ La relation entre projet et CPOM
- ✓ Les différentes phases d'une démarche de projet de structure utilisant une "approche" qualité :
 - ✚ La définition du service rendu et du sens de ce service
 - ✚ L'analyse du contexte et de l'environnement
 - ✚ L'auto-évaluation de l'organisation et des pratiques (approche de l'accompagnement et dispositifs institutionnels, adéquation pratiques/résultats attendus)
 - ✚ La maîtrise de la qualité et amélioration continue de la qualité
- ✓ Les résultats attendus :
 - ✚ Du point de vue de l'institution
 - ✚ Du point de vue de l'utilisateur
 - ✚ Du point de vue des professionnels
 - ✚ La réponse aux attentes externes de l'établissement (financeurs et partenaires)
- ✓ Réflexion et mise en forme des propositions :
 - ✚ Les valeurs sur lesquelles s'appuie la pratique professionnelle (lien entre valeurs, éthique et sens de l'action)
 - ✚ L'évaluation des besoins, des attentes des personnes accueillies et les évolutions s'y rapportant
 - ✚ L'analyse de la pratique au regard de ces besoins (du point de vue de l'accompagnement de l'utilisateur, de la spécificité de l'accompagnement, des suivis, du point de vue de la pratique professionnelle ...)
 - ✚ Les différents partenaires autour du projet

- ✚ La définition et la formalisation des orientations
- ✓ Déclinaison des axes retenus sous formes de fiche action ; cette phase importante se décline en divers points :
 - ✚ La priorisation et organisation des axes retenus
 - ✚ La déclinaison en plans d'action avec objectifs, critères, indicateurs et chronologie

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés du formateur
- ✓ Echanges animés par le formateur
- ✓ Séquence de créativité
- ✓ Travaux en sous-groupes
- ✓ **Une expression et connaissance des participants reconnues et valorisées :** Le formateur agence des situations d'apprentissage pour favoriser la mise en activité à venir, en proposant des moyens pour réussir. Les connaissances préalables des participants sont utilisées comme ressources et non comme obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ **Des apports théoriques** sont faits par l'intervenant et visent à l'augmentation de la connaissance en lien avec la pratique professionnelle sur le thème de la formation. Le travail d'appropriation des participants est favorisé par une dynamique d'apports utilisant des méthodes adaptées à la formation professionnelle d'adultes : power point brefs, lecture critique, exercices d'application ou d'expérimentations, vidéos, ...
- ✓ **Remise de documentation et de supports écrits.**
La formation s'appuie sur des supports variés et une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, à partir des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention.

Public :

Direction et membres des équipes interdisciplinaires sous forme de comité de pilotage ou d'équipe projet , dans la limite de 12 personnes

Pré-requis : Sans

Durée :

De 7 à 14 jours en fonction de la complexité organisationnelle de la structure

7 heures de formation par jour

Formation intra-établissement, dans vos locaux

Evaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une évaluation des acquis de connaissances et d'une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi.

Taux de satisfaction des stagiaires en fin de formation :

100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits sur les 3 dernières années

Taux d'accomplissement de la formation : 100 %

Possibilités d'accès pour les personnes en situation de handicap

Les formations sont mises en œuvre sur le site du client. Il appartient à ce dernier d'informer les personnes en situation de handicap d'informer sur les conditions d'accès des locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

TARIFS DES FORMATIONS

Le coût des formations est de 1300 euros par jour en intra-établissement, frais pédagogiques compris.

Les frais de déplacements sont en sus ; les déplacements routiers sont remboursés au kilomètre en fonction du barème URSSAF. Les autres frais de déplacements (hotel, repas, péage, parking, trains et transports en communs...) sont facturés au frais réel.

La formation continue pour adulte n'est pas assujettie à la TVA.

<https://www.marc-renard.fr/>